

Audika ouvre son 1er centre dédié aux musiciens et aux mélomanes

LA CABINE MUSIQUE 8.1 : UNE INSTALLATION UNIQUE AU MONDE

Dossier de presse

Paris, le 06/06/2019

Leader de la santé auditive en France, Audika inaugure son premier centre entièrement dédié à la musique. La vocation première d'une aide auditive est l'amplification de la parole pour retrouver la compréhension des mots dans toutes les situations de la vie quotidienne et une communication aisée avec son entourage. Mais selon une étude récente, 50% des utilisateurs d'aides auditives ne sont pas satisfaits du réglage lorsqu'il s'agit d'écouter de la musique.

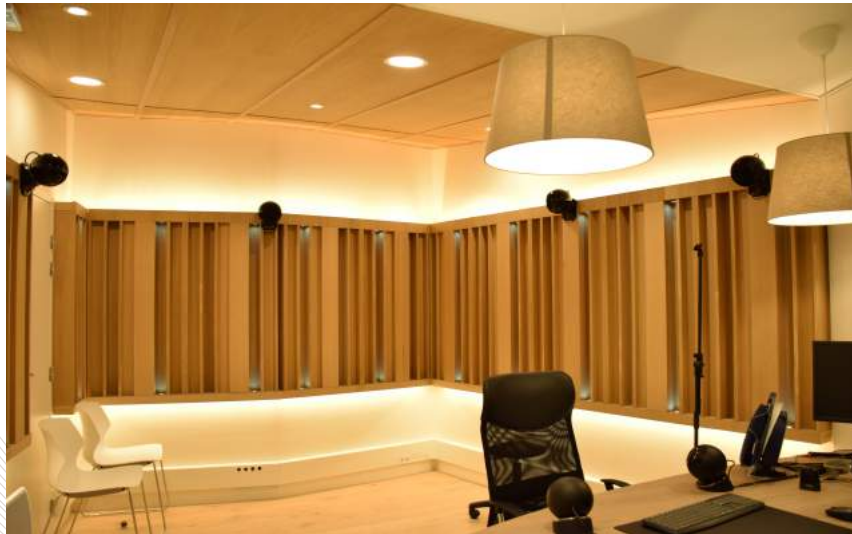
C'est pour répondre aux besoins spécifiques des mélomanes et des musiciens souffrant de troubles auditifs, que Audika s'est entouré des meilleurs spécialistes (ingénieur acousticien et audioprothésiste) pour concevoir la Cabine Musique 8.1, un outil idéal et unique au monde permettant l'élaboration d'un Programme Musique pour les patients musiciens ou mélomanes déficients auditifs.



Le Pôle Musique AUDIKA

La Cabine Musique 8.1 d'Audika : une installation unique au monde

La cabine audiométrique 8.1 conjugue une qualité acoustique et des équipements spécialisés exceptionnels permettant d'évaluer les besoins, de déterminer et de valider les réglages des aides auditives des musiciens instrumentistes et des mélomanes déficients auditifs. C'est un outil sans équivalent dans le monde, capable d'élaborer un Programme Musique spécifique pour chaque patient.



La Cabine Musique 8.1 AUDIKA

L'architecture de la cabine se compose de deux zones acoustiques distinctes :

- **Une zone réfléchissante** (pour les musiciens) qui offre des conditions idéales de jeu instrumental et permet à l'instrumentiste un parfait contrôle de sa sonorité.
- **Une zone absorbante** (pour les mélomanes) qui permet des écoutes, l'évaluation optimale de la surdité et le test précis des performances du réglage des aides auditives.

Le système de diffusion à 8+1 voies, couplé aux instruments de mesures audiométriques, permet la reconstitution de toutes les situations d'écoute, de la répétition solitaire du musicien instrumentiste à l'immersion du mélomane dans un orchestre symphonique ou de toutes autres formations intermédiaires.

La Cabine Musique 8.1 s'accompagne d'un protocole spécifique à la prise en charge des musiciens et des mélomanes.

Ce nouveau protocole s'appuie sur une suite logicielle complètement originale dans la profession. Elle est indispensable pour réaliser cette prise en charge d'un genre totalement nouveau.

Des banques de timbres et un logiciel de gestion de haut parleur développés **par l'IRCAM** sont utilisés pour les tests d'évaluation de la surdité sur la perception de la musique.

Un logiciel de réglage développé à l'Université de Cambridge par Brian MOORE, chercheur en audiologie de réputation mondiale permet le réglage des aides auditives pour l'amplification de la musique.

Pour affiner ces réglages, **des outils de visualisation** sont utilisés. Ils permettent de contrôler l'énergie sonore présente devant le tympan du patient lorsque celui-ci joue son instrument et que ses aides auditives sont en fonction.

L'aspect rééducation de l'audition de la musique après appareillage est également mis en oeuvre. C'est de la musicothérapie au sens propre du terme : retrouver la joie de vivre et le plaisir de l'écoute de la musique grâce aux aides auditives et à des exercices d'écoute et de lecture simultanée de la musique.

Premier outil de rééducation : le suiveur de partition. Il s'agit d'exercices d'écoute avec défilement simultané de la partition correspondante pour consolider l'audition grâce au renforcement apporté par le message visuel.

Deuxième outil : le logiciel The Snail développé par l'IRCAM. Ce logiciel permet de visualiser les notes et les accords diffusés par les hauts parleurs et de suivre le parcours tonal de l'oeuvre. Là encore le renforcement de l'information sonore par l'information visuelle correspondante va consolider la perception auditive à travers les aides auditives.

La Cabine Musique 8.1 d'Audika sous l'impulsion d'un professionnel

La performance de ce nouveau centre AUDIKA est le résultat conjugué de l'expertise d'un homme tout autant que des spécificités des équipements .

Audioprothésiste D.E. Audika, Membre du Collège National d'Audioprothèse, mais également Premier Prix de composition en Musique Electroacoustique et détenteur d'un D.E.S.T d'Acoustique (Conservatoire des Arts et Métiers de Paris) **Bernard HUGON est l'instigateur de ce centre Audika sans équivalent.** C'est en effet sous son impulsion et selon ses directives que la Cabine Musique 8.1 a été conçue, ainsi que tous les outils spécifiques à la prise en charge des musiciens professionnels et mélomanes souffrant de déficience auditive.



« Écouter la musique ou entendre le son de son instrument est un véritable défi pour les personnes ayant des problèmes d'audition. Je suis très fier d'avoir contribué à la naissance de ce centre unique au monde. Grâce aux performances de la cabine Musique 8.1 d'Audika, je vais être en capacité d'offrir des résultats hors du commun à mes patients ». Bernard Hugon audioprothésiste D.E. Audika.

“ Julien Tonnard, Directeur Délégué Audika :

En tant qu'expert du monde de l'audition, nous sommes très fiers d'avoir travaillé à la conception et au développement de la Cabine Musique 8.1. C'est le seul équipement au monde capable d'apporter une solution spécifique aux musiciens et aux mélomanes. Tout au long de son histoire, Audika a toujours su anticiper les besoins de ses clients. Aujourd'hui, à travers ce centre dédié à la musique, l'aide auditive bascule de l'ère du « bien entendre » à l'ère du « bien écouter », en proposant une prestation unique pour tous les musiciens – professionnels ou amateurs - ainsi qu'aux mélomanes du monde entier.

À propos du réseau Audika

Audika est le N°1 français de l'audition. Fort de 40 ans d'expérience, de plus de 526 centres partout en France (présents dans 94 départements) et 37 centres en Belgique, le réseau AUDIKA apporte un service de proximité et une prise en charge de qualité à tous ses clients (appareillage, adaptation, suivi et contrôles).

Travaillant en étroite collaboration avec les médecins ORL, les audioprothésistes du réseau proposent des solutions auditives à la pointe du progrès, sélectionnées chez les plus grands fabricants. Hautement qualifiés car ils reçoivent une formation permanente aux dernières innovations, les audioprothésistes Audika disposent d'un outil expert « AUDIRAMA HD » permettant un réglage optimal des aides auditives.

Le réseau AUDIKA s'engage auprès du public avec sa « Garantie Satisfaction » et propose un ensemble de services pour faciliter l'accès à l'appareillage : (forfait mensuel sur 4 ans à partir de 19€ par mois) ou paiement en 10 fois ou 20 fois sans frais, 4 ans de garantie et d'assurance, assistance nationale.

Audika est le principal partenaire en France, de la « Campagne pour une Meilleure Audition » : un programme de dépistage d'envergure gratuit doublé d'une opération caritative qui a permis, en 2018, de récolter 242 000 € pour équiper gratuitement des personnes dans le besoin.

Contacts presse



01 42 30 81 00

<http://www.rpca.fr/>

Corinne Koszczanski
c.koszczanski@rpca.fr

Cathy Bubbe
c.bubbe@rpca.fr